

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Paul GIRARD - Maire, Thierry RANGONE – 1^{er} Adjoint, Laurent VERNAZ – 2^{ème} adjoint, Sandrine POIGNET - 3^{ème} adjointe, Sandra BOULAIS – 4^{ème} adjointe, Claudine AMOUDRY, Nathalie BIBOLLET, Noël CADET, Christian COMBAZ, Daniel CHARVAZ, Alain FINA, Claire FLEUTOT, Aurore MINISTROT, Isabelle MORLOT, Dominique NOYEAU, Carole VASCHALDE

Absents excusés : Jean RONZATTI (pouvoir à Noël CADET), Christel GACHON (pouvoir à Sandrine POIGNET), Stéphanie SANCHEZ

Secrétaire de séance : Claudine AMOUDRY

Assistait également à la réunion : Sébastien GAUDET, Secrétaire Général de la Mairie

Monsieur Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de leur présence et leur propose d'approuver le compte rendu de la réunion du 27 octobre 2017, ce qui est fait à l'unanimité.

Claudine AMOUDRY est désignée secrétaire de séance.

ANIMATION

Accord sur l'accueil du départ d'une étape du Critérium du Dauphiné Libéré

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Jean-Paul GIRARD indique avoir été sollicité début octobre par Bernard THEVENET et Alexandre DALLA-MUTA pour organiser le départ de l'étape du Critérium du Dauphiné Libéré, le 9 juin 2018, entre Frontenex et La Rosière.

Il précise que le montant de cette manifestation est fixé à 30 000 € et que la Communauté d'Agglomération ARLYSERE a accepté de prendre la moitié à sa charge.

Un débat s'installe entre les élus sur cette opportunité.

- Noël CADET est contre cette proposition car il préférerait que cette somme soit allouée, par exemple, aux enfants des écoles pour des sorties scolaires. De plus, il précise que la logistique est très importante pour ce type de manifestation et que le stationnement des cars des équipes peut s'avérer problématique.
- Jean-Paul GIRARD indique que les services de l'organisation se sont rendus sur site avant de venir le rencontrer et ont estimé que les conditions d'accueil étaient satisfaisantes.
- Christian COMBAZ indique que certaines communes auraient obtenu gratuitement le départ d'une étape et il ne comprend pas que Frontenex n'engage pas une négociation financière avec les organisateurs.
- Sandra BOULAIS estime que la part restant à la charge de la Commune est élevée.
- Claudine AMOUDRY demande la destination de cette somme.
- Jean-Paul GIRARD indique que c'est la société organisatrice, ASO, qui gère ces fonds.
- Sandrine POIGNET souligne qu'il ne faut pas attendre de retombées économiques importantes pour Frontenex, mais que cette manifestation serait un évènement pour la Commune.
- Christian COMBAZ indique qu'il y aura quelques retombées, mais effectivement, pas très importantes.
- Laurent VERNAZ explique qu'ARLYSERE a décidé de s'associer car l'étape traversera une petite dizaine de communes de l'Agglomération, participant ainsi au rayonnement du territoire. Il précise que sans cet appui financier, la commune ne pourrait assumer une telle dépense (30 000 €).

Pour rebondir sur l'argument de Noël CADET qui préférerait que cette somme soit dépensée pour les écoles, Laurent VERNAZ pense que ce peut-être une belle journée à offrir aux enfants de Frontenex.

- Daniel CHARVAZ estime que la somme n'est pas extravagante pour une telle manifestation.
- Laurent VERNAZ, Adjoint en charge des Finances, indique que, budgétairement, la Commune peut se permettre d'inscrire une dépense exceptionnelle de 15 000 € pour une manifestation qui ne se produira peut-être qu'une fois à Frontenex.

- Christian COMBAZ souhaite qu'en cas d'accord du Conseil Municipal, les associations soient pleinement associées.
- Laurent VERNAZ soutient cette idée de réserver une place importante aux associations pour cette journée. Il propose également de rechercher des sponsors, et précise qu'une société travaillant régulièrement avec la Commune a déjà fait une proposition.
- Nathalie BIBOLLET pense que la recherche de sponsors locaux est une idée intéressante. Par contre, au vu de l'ampleur de l'organisation de cette manifestation, elle demande quels élus se mobiliseraient le jour J.
- Christian COMBAZ demande si ARLYSERE apporterait son soutien logistique.
- Jean-Paul GIRARD indique que cette collectivité apportera son soutien financier, mais n'est pas certain d'un appui matériel.
- Thierry RANGONE pense que Frontenex aurait pu négocier le « ticket d'entrée » de 30 000 € car la commune a été choisie un peu par défaut, certaines collectivités ayant refusé la même demande.

Par contre, il estime que c'est une opportunité qui ne se représentera peut-être plus pour Frontenex. Il souhaite également préciser que le coût pour la commune sera supérieur à 15 000 € car il y aura toute la partie logistique à gérer et cela engendrera nécessairement des frais annexes (heures des agents, transport, assurance spécifique, sanitaires pour le public...). Enfin, il regrette de ne pas disposer à ce jour d'un engagement écrit d'ARLYSERE sur sa participation financière.

A cet effet, si le Conseil Municipal donne son accord, il souhaite que soit inscrit « sous réserve d'un engagement de la Communauté d'Agglomération ARLYSERE de 15 000 € ».

Il faudrait également qu'ARLYSERE puisse apporter une aide logistique, conformément à la convention tripartite (ASO/ARLYSERE/FRONTENEX) définissant les conditions matérielles et financières de cette manifestation qui sera signée ultérieurement.

Après débat et échanges, à la majorité (4 contre / 2 abstentions / 12 pour), le Conseil Municipal donne un accord de principe à ce que la Commune organise le départ de l'étape du Critérium du Dauphiné Libéré, le 9 juin 2018, entre Frontenex et La Rosière « sous réserve d'un engagement de la Communauté d'Agglomération ARLYSERE de 15 000 € ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 24 novembre 2017 à 19h15

Le Maire,

Jean-Paul GIRARD